



COMMISSION
DES RELATIONS
AVEC LES CITOYENS

Consultation générale
et auditions
publiques sur le cahier
de consultation
intitulé : La
planification de
l'immigration
au Québec pour la
période 2024-2027

OBSERVATIONS ET
RECOMMANDATIONS



ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC



Les collaborateurs de la Commission des relations avec les citoyens

SECRÉTARIAT DE LA COMMISSION

Astrid Martin
Wlady Siewierski

SERVICE DE LA RECHERCHE

Audrey Houle
Félix Bélanger

Pour tout renseignement complémentaire sur les travaux de la Commission des relations avec les citoyens, veuillez vous adresser à la secrétaire de la Commission, M^{me} Astrid Martin.

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-2722
Sans frais : 1 866 337-8837

Courrier électronique : crc@assnat.qc.ca

Ce document est mis en ligne dans la section « *Travaux parlementaires* » du site Internet de l'Assemblée nationale : <https://www.assnat.qc.ca>

Dépôt légal – 4 octobre 2023
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : Imprimé : 978-2-550-96006-5
PDF : 978-2-550-96007-2

Les membres de la Commission et autres parlementaires ayant participé

M^{me} Lecours (Les Plaines), présidente

M^{me} Caron (La Pinière), vice-présidente

M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), vice-présidente

M. Bérubé (Matane-Matapédia)

M^{me} Blais (Abitibi-Ouest)

M^{me} Bogemans (Iberville)

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne)

M. Derraji (Nelligan)

M^{me} Fréchette (Sanguinet)

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin)

M^{me} Gendron (Châteauguay)

Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey)

M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac)

M. Lemieux (Saint-Jean)

M^{me} Picard (Soulanges)

M^{me} Prass (D’Arcy-McGee)

M^{me} Schmaltz (Vimont)

M^{me} Tardif (Laviolette–Saint-Maurice)

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE.....	1
MANDAT DE LA COMMISSION.....	2
SYNTHÈSE DES CONSULTATIONS.....	3
LISTE DES OBSERVATIONS.....	6
LISTE DES RECOMMANDATIONS.....	8
ANNEXE I - LISTE DES PERSONNES ET DES GROUPES QUI ONT PARTICIPÉ AUX TRAVAUX DE LA COMMISSION	9
ANNEXE II - SYNTHÈSE DE LA CONSULTATION EN LIGNE	13

CONTEXTE

Depuis 2004, la *Loi sur l'immigration au Québec* prévoit que la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration propose périodiquement au gouvernement des orientations pluriannuelles en matière d'immigration¹. Ces orientations présentent notamment la composition de l'immigration et le nombre de personnes admises pour la période visée. La Loi prévoit également que la ministre dépose ces orientations à l'Assemblée nationale afin qu'elles fassent l'objet d'une consultation générale en commission parlementaire². Une fois la planification pluriannuelle terminée, la ministre dépose chaque année un plan annuel d'immigration à l'Assemblée nationale³.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration a déposé, le 25 mai 2023, le cahier de consultation intitulé [*La planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027*](#) et le [*Recueil de statistiques sur l'immigration au Québec*](#). Le cahier de consultation brosse le portrait de l'immigration au Québec et présente les actions gouvernementales mises en place au cours des dernières années. Aussi, il aborde plusieurs enjeux liés à l'immigration comme le partage des compétences entre le fédéral et le Québec, la situation de la langue française ainsi que les besoins de main-d'œuvre. Enfin, il présente les orientations de la planification pluriannuelle.

¹ *Loi sur l'immigration au Québec*, RLRQ, c. I-0.2.1., art. 3.

² *Ibid.*, art. 4.

³ *Ibid.*, art. 5.

MANDAT DE LA COMMISSION

En vertu de l'article 146 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission des relations avec les citoyens a reçu le mandat d'organiser une consultation générale comprenant une consultation en ligne et des auditions publiques sur le cahier de consultation intitulé *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027*. Les auditions se sont déroulées du 12 au 28 septembre 2023, à l'hôtel du Parlement.

Au total, les membres de la Commission ont entendu les témoignages de 66 personnes et organismes. Elle a reçu 78 mémoires, 10 commentaires, en plus d'obtenir les réponses de 420 personnes au questionnaire en ligne. Les membres de la Commission tiennent à remercier toutes les personnes et les organisations qui ont participé aux consultations. Les résultats de la consultation en ligne sont présentés en annexe.

Conformément à l'article 176 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission s'est réunie en séance de travail au terme des consultations afin de déterminer les observations, conclusions et recommandations qu'elle entend formuler.

SYNTHÈSE DES CONSULTATIONS

Pour la plupart des personnes entendues, la détermination des seuils d'immigration est tributaire d'un ensemble de facteurs. Le déclin de la langue française, la pénurie de main-d'œuvre, les besoins dans les différentes régions du Québec et l'accessibilité aux services sociaux figurent parmi les principaux points soulevés pendant les auditions. Plusieurs intervenants ont souligné l'intérêt d'abaisser les barrières administratives en facilitant la reconnaissance des acquis et de réduire le délai de traitement des dossiers pour accéder à la résidence permanente. Enfin, les questions liées aux engagements humanitaires, à la réunification familiale et aux conditions de vie des travailleuses et travailleurs étrangers temporaires ont été soulevées.

La section ci-après présente une synthèse des thèmes abordés par les différents intervenants lors des auditions publiques. Sans être exhaustive, elle brosse en quelques lignes un portrait général des principaux sujets ayant été soumis à l'attention des membres de la Commission.

SEUILS D'IMMIGRATION

Le cahier de consultation du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration présente deux scénarios pour la planification de l'immigration. Le premier prévoit l'augmentation graduelle du nombre de personnes immigrantes admises pour atteindre 60 000 admissions en 2027. Ce scénario prévoit l'admission en continu des personnes sélectionnées dans le volet « Diplômés du Québec » du Programme de l'expérience québécoise (PEQ), sans égard aux cibles. De son côté, le second scénario s'inscrit dans la continuité des dernières années avec le maintien des seuils d'immigration à 50 000 admissions annuelles. Dans ce scénario, les admissions du PEQ volet « Diplômés du Québec » seraient comprises dans les cibles régulières.

La plupart des intervenantes et intervenants accueillent favorablement l'admission en continu des personnes admises au PEQ volet « Diplômés du Québec ». Plusieurs ont également exprimé une préférence pour le premier scénario qui augmenterait graduellement les cibles. Néanmoins, le manque de données sur la capacité d'accueil du Québec ainsi que sur le nombre de travailleuses et travailleurs étrangers temporaires incite plusieurs à demeurer prudents dans la détermination des seuils. D'autres soulignent que, indépendamment du scénario choisi, les seuils pour la réunification familiale devraient être ajustés de manière proportionnelle aux seuils d'immigration économique.

IMMIGRATION FRANCOPHONE ET FRANCISATION

Le cahier de consultation fait état de la situation linguistique particulière du Québec. À cet effet, pour les programmes d'immigration économique, le Ministère propose de tendre vers une sélection entièrement composée de personnes adultes ayant déjà une connaissance du français.

La position des parties varie sur ce point. D'un côté, on accueille favorablement le resserrement des exigences en matière de connaissance de la langue, d'un autre, on y voit une menace pour l'attraction de la main-d'œuvre qualifiée, notamment dans les secteurs de pointe. Des intervenante et intervenants suggèrent une adaptation des seuils requis en fonction des besoins en main-d'œuvre ou du statut migratoire. Aussi, les exigences de francisation des conjointes et conjoints pourraient être réduites.

Plusieurs intervenants suggèrent d'assouplir les exigences de qualification en matière de langue française afin de favoriser, en contrepartie, l'apprentissage de la langue sur place. Or, plusieurs rappellent que pour certaines personnes immigrantes, suivre des cours de français en dehors des heures de travail est difficilement conciliable avec leurs obligations personnelles et professionnelles. À leur avis, l'offre de cours de langue dans le cadre professionnel ou scolaire constitue une avenue intéressante pour assurer la francisation des personnes immigrantes. De plus, des intervenants soulignent que la mesure de l'apprentissage du français devrait se faire à l'aide de tests réalisés au Québec.

Enfin, la mise en place de Francisation Québec est saluée par la plupart des intervenantes et intervenants. L'offre de services en ligne est une avancée intéressante pour le Québec. Elle n'est cependant pas à la portée de toutes ou de tous. La fracture numérique ainsi que les difficultés d'accès à la plateforme constituent un frein à la francisation. Les personnes immigrantes pourraient bénéficier d'un plus grand soutien dans leurs démarches de francisation.

RÉGIONALISATION ET CAPACITÉ D'ACCUEIL

L'immigration est envisagée pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre dans les différentes régions du Québec. La régionalisation de l'immigration doit toutefois tenir compte de la capacité d'accueil des régions visées. Chacune d'entre elles a ses particularités et requiert une approche adaptée aux besoins du milieu. L'accès aux services sociaux, à un logement adéquat ainsi qu'aux différentes ressources essentielles à l'intégration des personnes immigrantes, sans égard à leur statut, doit être pris en compte.

Plusieurs intervenantes et intervenants ont insisté sur l'importance d'une action concertée entre les ministères et la nécessité d'impliquer les communautés locales pour que l'accueil et

l'intégration des personnes immigrantes soient un succès. Des investissements conséquents pour soutenir les organismes et les communautés locales sont nécessaires à la mise en œuvre de l'un ou l'autre des scénarios envisagés par le Ministère.

Enfin, l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes en région, et ce, dès leur arrivée, faciliterait la régionalisation de l'immigration. Pour assurer cette immigration primaire, les avantages de vivre en région et les emplois qui s'y trouvent doivent faire l'objet d'une plus grande visibilité à l'international selon les intervenants.

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES

Bien que l'immigration temporaire ne fasse pas l'objet d'une orientation spécifique du cahier de consultation du Ministère, plusieurs intervenantes et intervenants se sont prononcés sur le sujet. Ils appellent à mettre fin aux permis de travail fermés afin d'enrayer les abus potentiels et réels que subissent ces travailleuses et travailleurs. En fait, ils sont en position de vulnérabilité face à leur employeur en raison de leur statut.

Enfin, plusieurs intervenants militent pour que les travailleuses et travailleurs étrangers temporaires soient comptabilisés dans la planification de l'immigration. L'identification des besoins en main-d'œuvre, mais aussi la mesure de la capacité d'accueil du Québec est susceptible de varier en fonction du nombre de travailleuses et travailleurs étrangers temporaires.

AUTRES SUJETS ABORDÉS

Plusieurs autres sujets ont fait l'objet de discussions durant les auditions. Le fardeau administratif lié aux processus d'immigration ainsi que les délais de traitement des demandes constituent des sujets transversaux. Plusieurs intervenants recommandent de collaborer avec les différents ordres professionnels pour faciliter la reconnaissance des acquis des nouveaux arrivants.

Les intervenants s'étant prononcés sur le sujet accueillent favorablement l'initiative du gouvernement de faciliter les démarches avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Pour eux, il faut réduire les délais de traitement afin d'éviter l'exode des personnes immigrantes vers les autres provinces canadiennes. Enfin, des intervenants appellent à une hausse des seuils quant à l'engagement humanitaire du Québec.

LISTE DES OBSERVATIONS

Au terme de ses travaux, la Commission formule les observations suivantes :

1. Les réformes des programmes d'immigration permanente annoncées au printemps dernier sont dans l'ensemble bien accueillies et correspondent aux besoins du Québec. Les groupes entendus estiment que les mesures mises en place pour permettre aux personnes immigrantes temporaires d'avoir un accès plus facile à la résidence permanente sont positives, notamment le volet 2 du Programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ) destiné aux compétences intermédiaires et manuelles et le PEQ-diplômés.
2. Les efforts de modulation des exigences de français selon les types de programmes d'immigration économique sont reconnus, notamment le niveau 5 à l'oral au volet 2 du PSTQ et l'absence d'exigence pour le français écrit.
3. Le lancement du guichet unique Francisation Québec, la flexibilité, la diversité et l'accessibilité de l'offre de la francisation sont appréciés, en particulier la possibilité qu'elle soit entreprise avant même l'arrivée au Québec, et selon les besoins et les disponibilités des apprenants. Le fait que la francisation soit accessible, et ce gratuitement, à tous les nouveaux arrivants, qu'ils soient immigrants permanents, travailleurs étrangers temporaires, étudiants étrangers, demandeurs d'asile, travailleurs saisonniers agricoles, a également été souligné.
4. Le développement de la francisation en entreprise est une demande unanime. Plusieurs saluent que l'offre de Francisation Québec couvre cette nouvelle clientèle.
5. Les besoins de main-d'œuvre sont présents partout au Québec et dans tous les secteurs de l'économie. Les efforts pour l'attraction et la rétention des personnes immigrantes dans les régions devraient se poursuivre afin, notamment, de contribuer aux ambitions économiques du Québec.
6. L'immigration temporaire répond à certains besoins de main-d'œuvre des entreprises. Elle est prise en considération dans la planification de l'immigration permanente, car une partie de l'immigration temporaire est déjà bien intégrée grâce à l'obtention d'un diplôme au Québec et à leur connaissance du français. Ces gens peuvent donc prétendre à l'immigration permanente. À cette même fin, la passerelle créée entre l'immigration temporaire et l'immigration permanente par le volet 2 du PSTQ reçoit un accueil favorable. De même, l'octroi d'allocations financières aux immigrants temporaires pour les cours de francisation est salué.

7. La régionalisation de l'immigration participe au dynamisme de nos régions, tout en aidant à combler les besoins de main-d'œuvre. Elle contribue également à la vitalité des établissements d'enseignement en région. Les initiatives d'attraction et les efforts actuels pour encourager le développement de communautés accueillantes sont appréciés et devraient être poursuivis.
8. La rétention et l'établissement à long terme des personnes immigrantes partout au Québec repose sur le soutien continu aux politiques d'intégration. Les efforts pour une intégration culturelle, linguistique et économique harmonieuse sont encouragés.
9. Une intégration réussie au marché du travail passe par un emploi à la hauteur des compétences des personnes immigrantes. Les efforts pour une meilleure reconnaissance des compétences sont encouragés.
10. Le Québec doit continuer d'honorer ses engagements humanitaires.
11. Il est suggéré que la capacité d'accueil soit définie en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés. Enfin, plusieurs proposent des initiatives pour simplifier les processus d'immigration, notamment en améliorant la fluidité des processus entre le fédéral et le Québec.
12. Des démarches sérieuses doivent être entreprises auprès du gouvernement fédéral afin de mettre un terme aux pratiques discriminatoires qui empêchent de nombreux étudiants étrangers et chercheurs en provenance de l'Afrique de venir étudier ou travailler au Québec.
13. Malgré la mise en place de Francisation Québec, de nombreux enjeux d'accessibilité subsistent en matière de francisation, ce qui nuit à l'intégration des personnes immigrantes.
14. Que dans certaines catégories d'immigration, notamment en matière de regroupement familial et de gens d'affaires, le Québec a un inventaire important de demandes à traiter.

LISTE DES RECOMMANDATIONS

Au terme de ses travaux, la Commission formule les recommandations suivantes :

1. Que le gouvernement se dote d'une stratégie claire et bonifiée pour faire face aux besoins découlant de l'accueil de toutes les catégories d'immigrants compte tenu des importants besoins en main-d'œuvre.
2. Que le gouvernement fasse tout en son pouvoir, en collaboration avec le gouvernement fédéral, pour diminuer les délais de traitement des demandes d'immigration.
3. Que le gouvernement mette en place, en consultation avec les différents ordres professionnels, un système simplifié de reconnaissance des acquis.

ANNEXE I - LISTE DES PERSONNES ET DES ORGANISMES QUI ONT PARTICIPÉ AUX TRAVAUX DE LA COMMISSION

Personnes et organismes ayant participé aux travaux	Mémoire	Audition
Amnistie internationale Canada francophone	✓	✓
Association canadienne des conseillers professionnels en immigration	✓	✓
Association des industries de l'automobile du Canada	✓	✓
Association du Barreau canadien, Division du Québec	✓	✓
Association québécoise des avocats et avocates en droit de l'immigration	✓	✓
Association Restauration Québec	✓	✓
Au bas de l'échelle	✓	✓
AXTRA, l'Alliance des centres-conseils en emploi	✓	✓
Centrale des syndicats démocratiques	✓	✓
Centrale des syndicats du Québec	✓	✓
Centre consultatif des relations juives et israéliennes	✓	✓
Centre de réfugiés	✓	✓
Centre des travailleurs et travailleuses immigrants	✓	✓
Centre local de développement Rouyn-Noranda	✓	✓
Centre multiethnique de Québec	✓	✓
Chambre de commerce du Montréal métropolitain	✓	✓
Chambre de commerce et d'industrie de Québec	✓	
Clinique d'information juridique Concordia Student Union	✓	✓

Personnes et organismes ayant participé aux travaux	Mémoire	Audition
Clinique Juridique Solutions Justes	✓	✓
Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent	✓	✓
Commissaire à la langue française	✓	✓
Commission des partenaires du marché du travail	✓	✓
Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	✓	✓
Communauté métropolitaine de Montréal	✓	
Confédération des syndicats nationaux	✓	✓
Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Matanie	✓	✓
Conseil de la transformation alimentaire du Québec	✓	
Conseil du patronat du Québec	✓	✓
Corbeil, Jean-Pierre	✓	✓
Cormier-Denis, Alexandre	✓	
Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges	✓	✓
Double Negative Montréal et Studios Framestore	✓	
École de technologie supérieure	✓	✓
École Québec	✓	✓
Éducation internationale	✓	✓
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante	✓	✓
Fédération des chambres de commerce du Québec	✓	✓
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec	✓	✓
Groupe orientation emploi	✓	✓

Personnes et organismes ayant participé aux travaux	Mémoire	Audition
Groupe St-Hubert, Groupe alimentation MTY, Groupe Grandio et autres	✓	
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	✓	
Huot-Orellana, Amélie		✓
Institut de recherche sur l'immigration et sur les pratiques interculturelles et inclusives du Collège de Maisonneuve	✓	
Institut du Québec	✓	✓
Lapointe, Maxime	✓	✓
Le Coffret	✓	✓
Le Québec c'est nous aussi	✓	✓
Manufacturiers de structures de bois du Québec	✓	
Manufacturiers et Exportateurs du Québec	✓	✓
Marcoux, Richard	✓	✓
Meggs, Anne Michèle	✓	✓
Mirabaud Canada	✓	✓
Montréal International	✓	✓
Mouvement Desjardins	✓	
Piché, Victor	✓	
Polytechnique Montréal	✓	✓
Québec International	✓	✓
Québec Réunifié	✓	✓
Regroupement des intervenant.e.s en Chaudière-Appalaches	✓	✓

Personnes et organismes ayant participé aux travaux	Mémoire	Audition
Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement	✓	✓
Regroupement des organismes en francisation du Québec	✓	✓
Réseau d'aide aux travailleuses et travailleurs migrants agricoles du Québec	✓	✓
Réseau des organismes et groupes de parrainage des réfugiés au Québec	✓	✓
Réseau des services spécialisés de main-d'oeuvre	✓	✓
Service d'accueil des nouveaux arrivants de La Matanie	✓	✓
Sherbrooke Innopole	✓	✓
Sirois, André	✓	✓
Stephane Tajick Consulting	✓	✓
Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes	✓	✓
Termote, Marc	✓	✓
Union des municipalités du Québec	✓	✓
Union étudiante du Québec	✓	✓
Université de Montréal	✓	✓
Université du Québec	✓	✓
Université McGill	✓	✓
Ville de Laval	✓	
Ville de Montréal	✓	✓
Ville de Québec	✓	
Ville de Repentigny	✓	✓

ANNEXE II - SYNTHÈSE DE LA CONSULTATION EN LIGNE

Consultation en ligne sur le cahier de consultation intitulé : La
planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027

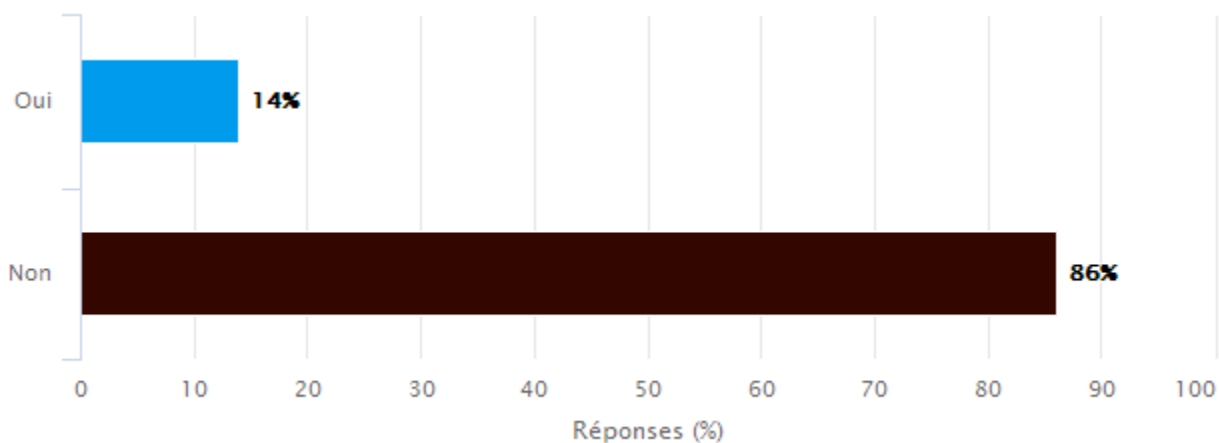
Synthèse finale des résultats

2023-09-29

Nombre de répondants ayant soumis le sondage : 420

Nombre total de répondants : 569

Représentez-vous un organisme ?

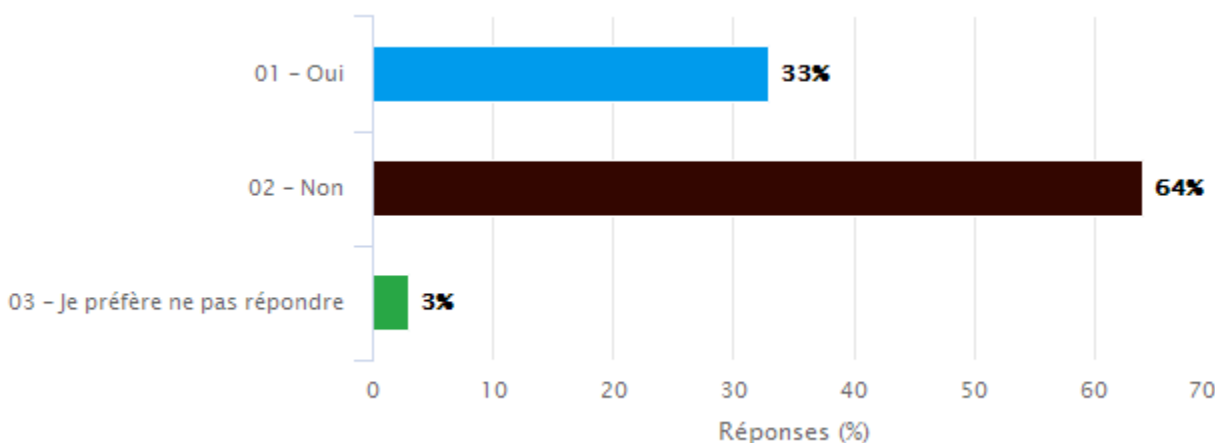


Région de résidence actuelle :

	%	Fréquence	
01 - Bas-Saint-Laurent	1.34%	5	
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	1.34%	5	
03 - Capitale-Nationale	16.58%	62	
04 - Mauricie	2.67%	10	
05 - Estrie	3.74%	14	
06 - Montréal	33.96%	127	
07 - Outaouais	4.01%	15	
08 - Abitibi-Témiscamingue	0.53%	2	
09 - Côte-Nord	0.53%	2	
10 - Nord-du-Québec	0.27%	1	
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0.27%	1	
12 - Chaudière-Appalaches	5.61%	21	
13 - Laval	3.74%	14	
14 - Lanaudière	2.67%	10	
15 - Laurentides	4.55%	17	
16 - Montérégie	15.78%	59	
17 - Centre-du-Québec	0.27%	1	
18 - Hors Québec	0.80%	3	
19 - Je préfère ne pas répondre	1.34%	5	
Total		374	

Résidez-vous dans l'agglomération de Longueuil (Ville de Longueuil, Boucherville, Brossard, Saint-Lambert ou Saint-Bruno-de-Montarville) ?

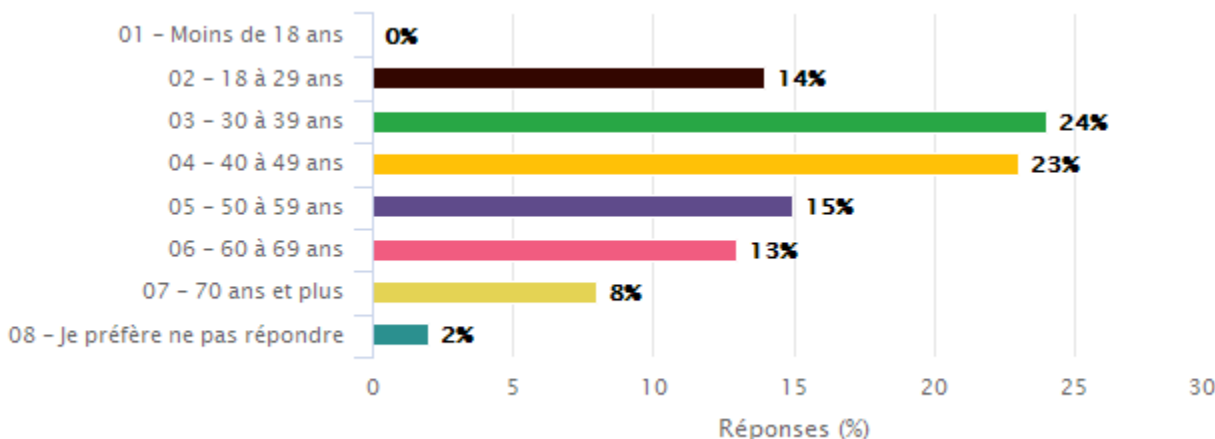
(Répondants ayant sélectionné 16 – Montérégie à la question précédente)



Actuellement, parmi les situations suivantes, laquelle ou lesquelles vous représentent le mieux ?

	%	Fréquence	
01 - Personne qui s'intéresse à l'immigration	38.60%	193	
02 - Personne immigrante	20.00%	100	
03 - Personne actuellement en processus d'immigration	4.80%	24	
04 - Personne oeuvrant dans le domaine de l'immigration	6.20%	31	
05 - Membre d'un organisme d'aide aux personnes immigrantes	4.40%	22	
06 - Chercheuse ou chercheur	2.00%	10	
07 - Représentante ou représentant d'une entreprise qui désire embaucher des personnes immigrantes	3.80%	19	
08 - Autre (Précisez)	15.60%	78	
09 - Je préfère ne pas répondre	4.60%	23	

À quel groupe d'âge appartenez-vous ?



Sur une échelle de 1 à 5, où 1 signifie que vous êtes « Pas du tout d'accord », et 5, que vous êtes « Tout à fait d'accord », dans quelle mesure êtes-vous en accord avec les orientations suivantes :

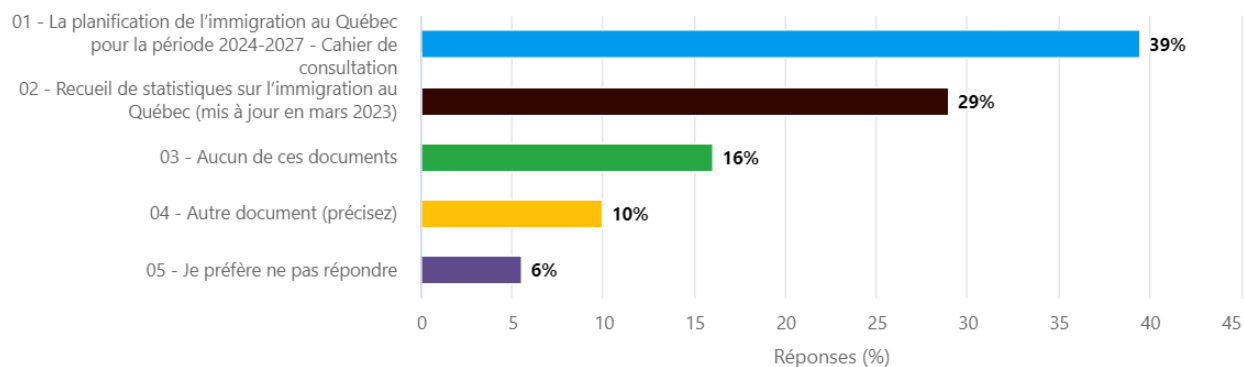
	1 - Pas du tout d'accord	2	3	4	5 - Tout à fait d'accord	Je préfère ne pas répondre/Je ne sais pas	Total
Niveaux d'immigration A) Augmenter graduellement les cibles totales pour atteindre 60 000 admissions en 2027	25.19% 102	7.16% 29	6.17% 25	11.36% 46	44.44% 180	5.68% 23	405
B) Admettre en continu les personnes qui déposent une demande de résidence permanente à la suite de l'obtention d'un Certificat de sélection du Québec (CSQ) du Programme de l'expérience québécoise (PEQ), volet « Diplômés du Québec »	8.11% 33	3.69% 15	8.60% 35	13.51% 55	59.71% 243	6.39% 26	407
Sélection québécoise Augmenter la part des personnes sélectionnées par le Québec	7.60% 31	2.70% 11	6.86% 28	12.99% 53	62.99% 257	6.86% 28	408
Importance de l'immigration économique Augmenter la part de l'immigration économique dans l'ensemble de l'immigration	9.09% 37	6.39% 26	13.51% 55	15.97% 65	48.65% 198	6.39% 26	407

	1 - Pas du tout d'accord	2	3	4	5 - Tout à fait d'accord	Je préfère ne pas répondre/Je ne sais pas	Total
Niveaux d'immigration							
Maintenir les cibles d'immigration à 50 000 admissions annuelles sur la période	40.59% 164	13.12% 53	14.60% 59	8.66% 35	14.85% 60	8.17% 33	404
Sélection québécoise							
Maintenir la part des personnes sélectionnées par le Québec à 72 % sur l'ensemble de la période	25.99% 105	13.61% 55	17.33% 70	10.15% 41	20.54% 83	12.38% 50	404
Importance de l'immigration économique							
Maintenir la part de l'immigration économique dans l'ensemble de l'immigration pour toute la période	20.95% 84	11.22% 45	18.95% 76	13.72% 55	23.19% 93	11.97% 48	401
Rehaussement de la part de l'immigration francophone							
A) Tendre vers une sélection composée entièrement de personnes immigrantes adultes connaissant le français dans les programmes d'immigration économique	15.17% 61	6.47% 26	14.18% 57	17.66% 71	41.79% 168	4.73% 19	402
B) Augmenter la proportion de personnes adultes déclarant connaître le français à l'admission	9.20% 37	6.72% 27	17.41% 70	16.17% 65	45.52% 183	4.98% 20	402
Mise en œuvre de Francisation Québec et accroissement de la connaissance du français chez les personnes immigrantes							
A) Soutenir l'apprentissage du français chez les personnes immigrantes résidant au Québec	1.99% 8	1.49% 6	2.49% 10	9.45% 38	79.35% 319	5.22% 21	402
B) Accroître l'offre de services d'apprentissage du français pour les personnes immigrantes avant leur arrivée au Québec	7.92% 32	3.47% 14	4.21% 17	12.38% 50	67.08% 271	4.95% 20	404
C) Augmenter la connaissance du français chez les travailleuses et les travailleurs étrangers temporaires	4.21% 17	3.71% 15	10.15% 41	17.57% 71	58.42% 236	5.94% 24	404
D) Augmenter la francisation en milieu de travail, en collaboration avec les employeurs	1.73% 7	2.23% 9	7.18% 29	11.88% 48	70.30% 284	6.68% 27	404
Immigration jeune							
Encourager l'immigration permanente de personnes jeunes afin de contribuer, à moyen terme, à limiter les effets du vieillissement de la population du Québec	5.69% 23	3.96% 16	9.65% 39	18.07% 73	55.45% 224	7.18% 29	404

	1 - Pas du tout d'accord	2	3	4	5 - Tout à fait d'accord	Je préfère ne pas répondre/J e ne sais pas	Total
Inventaires et délais d'obtention de la résidence permanente Veiller, avec la collaboration du gouvernement fédéral, à traiter les demandes de sélection et de résidence permanente des travailleuses et des travailleurs qualifiés dans un délai de 12 mois	4.71% 19	1.74% 7	5.96% 24	10.17% 41	68.98% 278	8.44% 34	403
Besoins du marché du travail Favoriser l'intégration sur le marché du travail des personnes issues de toutes les catégories d'immigration, afin de répondre aux besoins diversifiés de main-d'œuvre du Québec, incluant les secteurs prioritaires dans toutes les régions	4.95% 20	3.47% 14	6.19% 25	15.84% 64	61.14% 247	8.42% 34	404
Reconnaissance des compétences Bonifier les actions visant la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes afin qu'elles puissent s'intégrer rapidement au marché du travail québécois, en occupant un emploi à la hauteur de leurs compétences	2.48% 10	1.98% 8	4.70% 19	11.88% 48	72.28% 292	6.68% 27	404
Régionalisation de l'immigration Assurer un établissement durable et une intégration réussie, en français, des personnes immigrantes sur tout le territoire québécois, pour répondre plus efficacement aux besoins régionaux du marché du travail, en collaboration avec les acteurs régionaux	4.47% 18	3.72% 15	11.66% 47	14.39% 58	58.31% 235	7.44% 30	403
Coordination gouvernementale des services d'intégration des personnes immigrantes A) Favoriser l'accueil, l'intégration et la rétention des personnes immigrantes dans toutes les régions, en misant sur les services d'accueil et de soutien aux personnes immigrantes	3.48% 14	3.98% 16	5.22% 21	10.95% 44	68.41% 275	7.96% 32	402
B) Assurer un leadership gouvernemental, afin de documenter notre capacité d'accueil	2.51% 10	3.52% 14	7.29% 29	11.31% 45	65.08% 259	10.30% 41	398

	1 - Pas du tout d'accord	2	3	4	5 - Tout à fait d'accord	Je préfère ne pas répondre/Je ne sais pas	Total
Engagement humanitaire Poursuivre l'engagement humanitaire du Québec par l'accueil de personnes réfugiées et d'autres personnes ayant besoin de protection, ainsi que des demandeuses et des demandeurs d'asile	12.41% 50	5.46% 22	13.65% 55	11.91% 48	50.62% 204	5.96% 24	403

Quel(s) document(s) avez-vous consulté(s) avant de répondre à ce questionnaire?





**Notre
maison
citoyenne**

assnat.qc.ca